



# Assurer une collecte de données sur l'enseignement supérieur adaptée à l'AU-CESA 16-25 et au-delà : Une approche régionale est-elle la solution ?

Kibrome Haile et Tafadzwa Ruzive, équipe de  
développement de l'unité de données  
politiques HAQAA2



Ce document a été réalisé dans le cadre d'un contrat avec l'Union Européenne (HAQAA2).

Les opinions exprimées sont celles du contractant uniquement et ne représentent pas la position officielle de l'autorité contractante.

L'équipe de développement de la PDU (Policy-Data Unit) a été désignée par d'importantes associations universitaires régionales, ayant des liens étroits avec la politique, ainsi que par des experts pouvant fournir un soutien à plein temps à la production des produits livrables ainsi qu'une capacité de lobbying supplémentaire.

- Président : Nodumo Dhlamini, Directeur des ICT Services and Knowledge Management, AUA
- Conseillers stratégiques - Équipe HAQAA : Nicolas Patrici, OBREAL Global et Ursula Painter, DAAD
- Conseiller stratégique Afrique du Nord : Wail BENJELLOUN - Président honoraire de l'Union des Universités de la Méditerranée - UNIMED
- Analyste principal des données et des politiques : Nicolas Jooste, SARUA
- Analyste senior en données et politiques : Ben Ruhinda, IUCEA
- Analyste senior des données et des politiques : Aïsatou Sy Wonyu, directrice du bureau régional de l'AUF pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs.
- Consultant en intégration régionale et politique : Kibrome H. Mekonnen - basé à Addis Abeba
- Consultant en politiques et données : Tafadzwa Mutsvedu Rusive - basé à Gaborone

## Table des matières

Assurer une collecte de données sur l'enseignement supérieur adaptée à l'AU-CESA 16-25 et au-delà : Une approche régionale est-elle la solution ?.....	4
Kibrome Haile et Tafadzwa Ruzive, équipe de développement de l'unité de données politiques HAQAA2 ..	4
Introduction .....	5
La pertinence limitée des collectes de données internationales .....	6
La pertinence limitée des classements internationaux .....	6
La pertinence limitée des collectes de données ponctuelles .....	7
Des progrès limités au niveau continental .....	7
Initiatives en matière de données au niveau des CER.....	7
Tableau 1: Disparité entre les régions en termes de préparation juridique et politique.....	8
Tableau 2: Défis et opportunités existants pour la collecte de données dans les régions .....	9
La voie à suivre (ou perspectives d'avenir) .....	10
Tableau 3: Domaines d'intervention identifiés pour chaque région .....	11

## Assurer une collecte de données sur l'enseignement supérieur adaptée à l'AU-CESA 16-25 et au-delà : Une approche régionale est-elle la solution ?

Kibrome Haile et Tafadzwa Ruzive, équipe de développement de l'unité de données politiques HAQAA2

### **Pourquoi des données sur les ES ? Et pourquoi maintenant?**

***Cette note de politique générale soutient que le recours à la collecte de données au niveau des CER (régionales), comme tremplin vers une collecte continentale, est l'approche la plus souhaitable pour résoudre le problème de la collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique. La nécessité de renforcer et de s'appuyer sur les progrès significatifs déjà réalisés au niveau des CER doit être placée au cœur d'une telle approche.***

Le manque de collecte, la disponibilité et l'accessibilité de données de qualité, pertinentes et comparables sur l'enseignement supérieur en Afrique paralysent manifestement le discours sur la politique et le développement à différents niveaux. Premièrement, la prise de décision éclairée au niveau continental, régional et national dans la planification et la mise en œuvre de stratégies visant à revitaliser le secteur de l'enseignement supérieur est entravée. Deuxièmement, le suivi et l'évaluation des objectifs fixés au niveau continental, comme ceux de l'Agenda 2063 et du CESA 16-25, sont rendus presque impossibles. Troisièmement, la mobilité informée des étudiants, des enseignants et des chercheurs africains est compromise. Quatrièmement, l'expansion de ses institutions d'enseignement supérieur, leur compétitivité et leur représentation sur la scène mondiale sont minimisées.

En conséquence, et parallèlement à d'autres facteurs, ces défis feront reculer la recherche et l'innovation sur le continent, menaceront les progrès réalisés dans le cadre d'autres initiatives continentales, entraveront le processus d'intégration régionale en cours et, enfin, empêcheront l'Afrique et ses habitants de réaliser pleinement leur potentiel et de créer une Afrique prospère.

La résolution du problème de la collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique est devenue urgente en raison d'une combinaison de facteurs. La fin de la période de mise en œuvre du CESA - 2025 - approche à grands pas. Il en va de même pour le premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 et les Objectifs mondiaux durables (ODD). Le processus d'intégration continentale a franchi une étape importante avec l'entrée en vigueur de l'AfCFTA.

D'autre part, les défis régionaux et mondiaux tels que le changement climatique, la dégradation de l'environnement, les crises induites par les conflits et les pandémies mondiales comme Covid-19 nécessitent

que le continent soit prêt à atténuer l'impact de ces défis et à poursuivre ses objectifs de développement. Le rôle que doit jouer l'enseignement supérieur, la recherche et la capacité d'innovation de l'Afrique est essentiel dans ce processus. Tout cela doit être guidé par des choix politiques éclairés.

## Introduction

Les lacunes et les incohérences en matière de pertinence, d'exactitude et de comparabilité des données sur l'enseignement supérieur affectent l'Afrique ainsi que son programme politique en matière d'enseignement supérieur. L'Agenda 2063 et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25) ainsi que les initiatives actuelles et futures en matière d'enseignement supérieur sur le continent ne peuvent atteindre leurs objectifs que s'ils sont soutenus par une analyse politique solide et des capacités de suivi et d'évaluation étayées par des données adéquates.<sup>1</sup>

Les progrès de la vision de l'éducation ainsi que d'autres initiatives continentales nécessitent le suivi des indicateurs de développement pour initier des plans et guider la mise en œuvre des interventions. Par exemple, le **CESA 16-25 et l'Agenda 2063, ainsi que l'objectif mondial de développement durable 4**, exigent le suivi des indicateurs de développement pour montrer les progrès sur le rythme et la direction de la réalisation de ces objectifs. D'autre part, les initiatives continentales comme l'**AfCFTA** nécessitent des données sur la circulation des personnes, de la main-d'œuvre, des capitaux et du savoir-faire à travers les frontières.

Cependant, un examen de l'état actuel de la collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique et de la disponibilité des données sur le continent dans les bases de données internationales indique que le succès de ces initiatives est entravé par le manque de données opportunes, précises, fiables et comparables qui sont collectées de manière durable. Cette note d'orientation explique pourquoi il en est ainsi et appelle à une approche cohérente pour construire un système d'information sur l'enseignement supérieur en Afrique qui soit à la hauteur de l'intention et de l'ambition de la stratégie CESA 16-25 et qui soutienne d'autres processus régionaux, continentaux et mondiaux.

Cette note politique est basée sur une cartographie des sources de données sur l'enseignement supérieur en Afrique. Les données pour le rapport de cartographie ont été collectées par le biais d'une étude documentaire des ouvrages, rapports et publications pertinents, d'un examen des bases de données internationales et régionales ainsi que d'une évaluation des politiques, lois et cadres institutionnels existants. D'autres données sont également recueillies par le biais de cinq discussions de groupe organisées dans chacune des cinq régions africaines. D'autres expériences de collecte de données liées à l'élaboration de politiques régionales ont également été évaluées à titre de comparaison.

---

1. UA, Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique : manuel des indicateurs, mars 2018.

## La pertinence limitée des collectes de données internationales

Au niveau mondial, l'ISU de l'UNESCO et les bases de données Edstat de la Banque mondiale sont parmi les sources de données sur l'éducation les plus utilisées, de haute qualité et comparables au niveau international. Malheureusement, les **données sur l'enseignement supérieur en Afrique dans ces bases de données internationales sont rarement disponibles, rarement pertinentes pour les objectifs de l'enseignement supérieur fixés au niveau continental et, pour la plupart, dépassées**. Par exemple, un examen attentif de la disponibilité des données pour les indicateurs pertinents pour l'ES sur la base de données de l'ISU atteste de ce fait. Les données pour les 6 années de 2015 à 2020 ne sont disponibles que pour 1 à 5 pays africains pour la plupart des indicateurs pertinents pour l'ES. À l'inverse, le nombre de pays pour lesquels il n'existe aucune donnée unique pour ces mêmes 6 années varie de 22 à 42, selon les indicateurs.

En outre, le manque de données adéquates sur ces indicateurs se reflète grandement dans les choix de politique socio-économique et le développement global des pays. Par exemple, bien que l'accent soit mis sur l'importance de la recherche et de l'enseignement supérieur dans la réalisation du potentiel économique et de la compétitivité technologique du continent, cela ne peut être réalisé sans avoir une bonne idée, par exemple, du taux de réussite scolaire. Ceci est essentiel, entre autres, comme preuve de la disponibilité ou du manque de main d'œuvre formée pour atteindre ces objectifs économiques.

Cependant, les données sur le taux de réussite scolaire, au niveau du premier diplôme, du master ou du doctorat, pour les six années couvrant 2015 à 2020 ne sont pas disponibles dans la base de données de l'ISU pour plus de 40 pays africains. Il en va de même pour la base de données Edstat. Cela est vrai même pour les indicateurs d'éducation les plus fondamentaux comme, par exemple, le taux d'obtention de diplômes d'enseignement supérieur. Environ 27 pays sur 54 ont représenté leurs données moins de deux fois. Un taux de déclaration de moins de 50%. Aucune comparaison significative ne peut être faite avec des taux de déclaration de données aussi faibles.

Il existe également un problème en termes de développement d'indicateurs pertinents pour le suivi et l'évaluation de stratégies continentales comme le CESA. Très peu d'indicateurs utilisés par ces bases de données correspondent directement à ceux développés pour le suivi et l'évaluation du CESA. Cela montre que même les bases de données les plus complètes sont inadéquates pour l'élaboration et l'application des politiques dans les secteurs de l'enseignement supérieur en Afrique.

## La pertinence limitée des classements internationaux

Il existe une grande variété de classements internationaux d'universités qui peuvent être évalués comme des outils de collecte de données/transparence. Les classements internationaux ont été critiqués tant sur le plan conceptuel que sur le plan de la méthodologie. Ces critiques mises à part, les classements ne peuvent pas être utilisés comme sources de données pour le suivi et l'évaluation des objectifs stratégiques du CESA en particulier pour plusieurs raisons.

Premièrement, les critères de classement sont substantiellement différents de ceux développés pour mesurer la mise en œuvre du CESA. Deuxièmement, les données soumises aux classements ne sont pas accessibles

au public et les décideurs politiques au niveau continental, régional et national ne peuvent pas, de manière adéquate et précise, déduire si un certain objectif CESA a été atteint ou non à partir d'un classement d'un établissement d'enseignement supérieur. Troisièmement, contrairement aux critères développés par la plupart des classements, les objectifs du CESA sont fixés en fonction des avantages particuliers que l'expansion et le renforcement de l'enseignement supérieur apporteraient au développement socio-économique du continent et des mesures que les États membres doivent prendre pour réaliser ce potentiel. En outre, ces classements internationaux ne font rien pour pallier l'absence d'une base de données fiable sur les EES et les programmes en Afrique, puisque seule une poignée d'institutions participent à ces classements.

## La pertinence limitée des collectes de données ponctuelles

Pour les besoins de ce dossier, «les collectes de données et/ou les initiatives ponctuelles» se réfèrent aux initiatives et aux études visant à la collecte de données/statistiques sur l'ES en général ou sur une ou plusieurs dimensions de l'administration et de la politique de l'ES en Afrique. De telles initiatives, en dehors de servir de référence pour construire un meilleur mécanisme de collecte de données, ont peu à offrir en termes d'institutionnalisation de chaque niveau de collecte de données sur l'enseignement supérieur d'une manière qui sera pertinente pour l'élaboration et la mise en œuvre de la politique continentale. Elles souffrent également d'un manque de continuité en raison de leur caractère de projet ou du manque de financement.

Les initiatives ponctuelles, bien que très riches en informations, **souffrent d'une couverture limitée en termes de géographie, de durée et de dimensions de l'enseignement supérieur**. En tant qu'option future, leur durabilité est également discutable, car les sources de financement qui vont dans de nombreuses initiatives ponctuelles pourraient être mises en commun pour des myriades de raisons.

## Des progrès limités au niveau continental

Au niveau continental, il n'y a pas d'exercices significatifs de collecte de données en cours. Il y a eu quelques initiatives notables qui se sont concentrées sur la résolution du problème de la collecte de données sur l'éducation.

Cependant, aucune de ces initiatives n'a abouti pour diverses raisons. La principale de ces raisons est la disparité existante entre le niveau de préparation de chaque région et la mesure dans laquelle les initiatives continentales sont traduites dans la région particulière et aux niveaux nationaux.

## Initiatives en matière de données au niveau des CER

La comparaison entre les régions atteste de la disparité existante en termes d'existence d'une volonté politique, comme le montre l'adoption de mesures juridiques et politiques permettant des initiatives plus larges de régionalisation de l'enseignement supérieur et d'échange de données ; l'existence d'institutions régionales ayant pour mandat de travailler sur la régionalisation de l'enseignement supérieur ainsi que l'existence d'initiatives régionales actives visant à mettre en place un mécanisme régional de collecte de données. Le tableau 1 ci-dessous présente brièvement ces différences.

**Tableau 1: Disparité entre les régions en termes de préparation juridique et politique**

Critères de comparaison	Sud A.	Est A.	Central A.	Western A.	Nord A.
Existence d'un instrument de politique régionale pertinent pour la collecte de données	Disponible et en cours de mise en œuvre	Disponible et en cours de mise en œuvre	Disponible mais pas efficace	Disponible mais pas efficace	Non disponible
Existence d'un instrument juridique régional sur l'ES et l'ES Collecte de données	Disponible et en cours de mise en œuvre	Disponible et en cours de mise en œuvre	Disponible mais manque d'application domestique efficace	Disponible sur	Non disponible
Existence d'une institution régionale ayant pour mandat de travailler sur la régionalisation de l'enseignement supérieur.	Disponible et légalement reconnu par le CER	Disponible et légalement reconnu par le CER	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Mécanisme régional de collecte de données	En cours d'établissement	En cours d'établissement	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Une disparité similaire est également observée en termes de défis et d'opportunités présents dans chaque région. Par exemple, la disponibilité de personnel qualifié pour la collecte et l'analyse des données aux différents niveaux ; la disponibilité de la technologie et des installations pour le stockage et la récupération des données ; la comparabilité des définitions des données ; l'existence d'un mandat pour la collecte des données au niveau régional et national ainsi que la disponibilité et l'adéquation du financement pour la recherche et la collecte des données. Ces différences empêchent la mise en place d'un mécanisme de collecte de données à l'échelle du continent selon une approche « taille unique ». Le tableau 2 ci-dessous présente l'état actuel de la collecte de données en termes de défis et d'opportunités présents dans chaque région.



**Tableau 2: Défis et opportunités existants pour la collecte de données dans les régions**

Régions	Défis	Opportunités
<b>Afrique du Sud</b>	<p>Caractère incomparable des données collectées par les universités,</p> <p>la définition des données n'est pas la même dans les différents pays</p> <p>les données n'éclairent pas l'élaboration des politiques dans certains pays</p> <p>difficulté de collecter des données sur les EES privés</p> <p>des capacités limitées au niveau individuel, institutionnel, national et régional</p> <p>certaines institutions ne disposant pas de STI</p>	<p>la possibilité d'intégrer le système de données de la SADC par le biais du fournisseur de réseau</p> <p>l'existence de cadres juridiques et politiques favorables</p> <p>L'adhésion politique au niveau des CER pour un HEMIS SADC est déjà présente.</p> <p>l'existence d'organismes nationaux chargés de la collecte de données sur l'enseignement supérieur</p> <p>l'existence d'organismes nationaux chargés de la collecte de données sur l'enseignement supérieur</p> <p>La plupart des CHE nationaux disposent de capacités adéquates pour collecter des données</p> <p>la plupart des EES utilisent les ITS pour la collecte de données</p> <p>Existence d'une association active d'EES reconnue comme une institution du CER concerné - SARUA</p>
<b>Afrique de l'Est</b>	<p>La collecte de données n'est pas liée aux objectifs du CESA</p> <p>préoccupations concernant la comparabilité des données</p> <p>Absence de politique spécifique à la collecte de données</p> <p>le manque de ressources humaines et d'infrastructures adéquates pour gérer le système HEMIS national et, éventuellement, régional.</p> <p>certaines lois nationales sur la confidentialité des données affectent négativement l'échange de données</p> <p>HEMIS au niveau des EES et au niveau national pas encore interopérable</p>	<p>la volonté de travailler en étroite collaboration avec les EES</p> <p>les données sont utilisées pour l'élaboration des politiques aux niveaux national et régional.</p> <p>Existence d'un mandat national pour la collecte de données sur l'enseignement supérieur</p> <p>la plupart des données recueillies dans de nombreux États sont pertinentes pour le S&amp;E du CESA - comme les inscriptions, les finances, les diplômés (y compris les doctorants)...</p> <p>le processus d'harmonisation de l'ES est profondément ancré dans le processus de l'IR</p> <p>la plupart des conseils/commissions nationaux de l'enseignement supérieur disposent du système HEMIS et sont en mesure de collecter des données sur l'enseignement supérieur.</p> <p>la collecte et la diffusion des données dans la plupart des pays membres sont déjà automatisées au niveau national</p> <p>les autorités/conseils nationaux de l'enseignement supérieur ont le mandat légal de collecter des données</p> <p>Existence d'une association active d'EES reconnue comme une institution du CER concerné - IUCEA</p>
<b>Afrique centrale</b>	<p>La collecte de données sur l'enseignement supérieur est limitée au niveau national</p> <p>Le système et les pratiques de collecte de données varient d'un pays à l'autre.</p> <p>il n'y a pas de lien avec les politiques et stratégies définies au niveau régional ou continental.</p> <p>manque de financement et d'expertise pour collecter et analyser les données</p>	<p>Présence active de l'AUF en tant que forum pour les établissements d'enseignement supérieur de la région.</p> <p>certaines pays de la région ont une pratique de collecte de données nationales relativement efficace (Cameroun)</p>

<p>Afrique occidentale</p>	<p>La collecte de données n'est pas liée aux objectifs du CESA</p> <p>manque de sensibilisation aux stratégies et aux objectifs continentaux (y compris le CESA)</p> <p>l'absence d'un ensemble de critères clairs pour la collecte des données</p> <p>l'absence de politique claire en matière de collecte de données</p> <p>l'absence de mandat de collecte de données au niveau régional</p> <p>réponses limitées pour les enquêtes</p> <p>un financement limité pour les enquêtes</p> <p>problème d'infrastructure</p>	<p>existence d'un engagement politique favorable au niveau des CER pour un HEMIS régional</p> <p>l'existence d'institutions au niveau national chargées de la collecte de données sur l'ES</p>
<p>Afrique du Nord</p>	<p>La collecte de données n'est pas liée aux objectifs du CESA</p> <p>préoccupations concernant la comparabilité des données</p> <p>Absence de politique régionale en matière de collecte de données</p> <p>le manque relatif de coopération entre pays en matière d'enseignement supérieur dans la région</p> <p>retard important dans la collecte des données en temps voulu au niveau national, notamment pour la Mauritanie</p> <p>collecte et diffusion des données non automatisées dans certains pays</p> <p>disparité avec les normes internationales dans les données collectées</p>	<p>la volonté de travailler en étroite collaboration avec les EES</p> <p>la plupart des autorités/conseils nationaux de l'enseignement supérieur ont le mandat de collecter des données</p> <p>la plupart des systèmes nationaux ont la capacité de collecter des données</p> <p>Les données sont utilisées pour l'élaboration des politiques au niveau national.</p> <p>la plupart des données collectées dans de nombreux États sont pertinentes pour le suivi et l'évaluation du CESA, comme la mobilité, les finances, les diplômés du doctorat.</p> <p>Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération régionale.</p>

## La voie à suivre (ou perspectives d'avenir)

L'évolution actuelle vers l'intégration continentale en Afrique, dans laquelle les communautés économiques régionales constituent des piliers importants, fait de l'harmonisation de l'enseignement supérieur l'un de ses domaines d'intervention. Cela présente une occasion unique de concevoir une nouvelle approche pour résoudre le problème des données de l'enseignement supérieur en Afrique. L'approche identifiée comme la plus appropriée et préférable est une approche basée dans les régions, s'appuyant sur leurs propres structures, processus et plans politiques régionaux. Elle doit également refléter l'état de la collecte de données au niveau national dans les régions respectives.

Par conséquent, les interventions dans les régions devront être conçues de manière à répondre aux besoins en matière de données et de renforcement des capacités des régions particulières, tout en ayant les points communs nécessaires pour servir d'éléments de base à une base de données continentale, comme envisagé dans le cadre du CESA.

Les résultats des groupes de discussion régionaux organisés pour l'étude cartographique soutiennent également une telle approche. Le tableau 3 ci-dessous présente certaines des interventions identifiées comme nécessaires dans chaque région pour faciliter la collecte de données régionales.

**Tableau 3: Domaines d'intervention identifiés pour chaque région**

Régions	Interventions nécessaires
Afrique du Sud	<p>Soutenir la mise en place en cours du HEMIS régional</p> <p>Créer un lien entre le système national et le système régional</p> <p>l'élaboration et l'adoption de définitions communes pour les indicateurs, identifier les besoins et cibler l'assistance en matière de capacités au niveau individuel, national et régional</p> <p>Créer ou soutenir des forums de dialogue politique pour faire avancer l'agenda des données au niveau régional.</p>
Afrique de l'Est	<p>l'adoption d'une politique régionale de gestion de l'information et des données sur l'enseignement supérieur</p> <p>soutenir la mise en place en cours d'un HEMIS régional</p> <p>Promotion des objectifs du CESA auprès des décideurs politiques</p> <p>Programme de renforcement des capacités pour améliorer les ressources humaines et les infrastructures pour un HEMIS régional</p> <p>aider au développement et à la définition d'indicateurs pertinents pour les objectifs régionaux et continentaux de l'enseignement supérieur</p> <p>l'élaboration d'une loi sur l'accès à l'information et aux données au niveau de la CAE afin d'améliorer l'échange de données</p>
Afrique centrale	<p>faire connaître le CESA et ses objectifs stratégiques.</p> <p>créer ou soutenir des forums de dialogue sur les politiques afin de faire avancer l'agenda des données au niveau régional</p> <p>initier le processus de création de liens entre les systèmes nationaux et régionaux</p> <p>Assistance aux capacités en termes de développement d'infrastructures à différents niveaux</p>
Afrique occidentale	<p>faire connaître le CESA et d'autres organismes continentaux, ainsi que ses objectifs stratégiques.</p> <p>créer ou soutenir des forums de dialogue sur les politiques afin de faire avancer l'agenda des données au niveau régional</p> <p>soutenir le processus de création de liens entre le système national et régional</p> <p>Assistance aux capacités en termes de développement d'infrastructures à différents niveaux</p>
Afrique du Nord	<p>soutenir le dialogue et l'engagement des EES transnationaux</p> <p>amener les autorités de l'enseignement supérieur de la région à travailler à la création d'une compréhension commune de la collecte et de l'échange de données.</p> <p>Promotion du CESA et d'autres objectifs d'enseignement supérieur fixés au niveau continental auprès des décideurs politiques.</p> <p>concevoir un programme de renforcement des capacités pour les pays de la région, en mettant l'accent sur les systèmes nationaux présentant des lacunes flagrantes en matière de collecte de données, comme celui de la Mauritanie</p>

Cela nécessite, tout d'abord, de viser la mise en place de mécanismes de collecte de données intégrés dans le processus de régionalisation de l'ES des CER respectives. En pratique, une telle approche présente de multiples opportunités pour résoudre le problème de la collecte de données sur l'enseignement supérieur au niveau continental. Premièrement, une fois que de tels processus sont lancés au niveau régional, des interventions visant à relever les principaux défis identifiés ci-dessus peuvent être développées. Cependant, étant donné que chaque région évolue à son propre rythme en termes de développement d'une capacité de données régionale, les interventions dans les régions devront être conçues de manière à répondre aux besoins de données et de renforcement des capacités des régions particulières.

Deuxièmement, l'état déjà avancé de la régionalisation de l'enseignement supérieur dans les régions permettra de remédier au manque de volonté politique de la part des États membres ou, du moins, de rendre l'obtention de l'adhésion politique moins restrictive. Il convient toutefois de noter que cela nécessitera également une sensibilisation, une consultation et une négociation minutieuses.

Troisièmement, la mise en place de mécanismes régionaux au niveau des CER peut servir de base à la mise en place d'un mécanisme continental de collecte de données. Les efforts régionaux seront complétés au niveau continental par l'UA et d'autres associations professionnelles comme l'AUA. Cela s'inscrit parfaitement dans l'approche globale suivie pour l'intégration continentale en Afrique.

Quatrièmement, pour faciliter le transfert des données en temps voulu, les mécanismes régionaux doivent être reliés aux mécanismes nationaux de collecte de données sur l'enseignement supérieur. Pour ce faire, il faudra créer de tels mécanismes dans les pays où il n'en existe pas ou renforcer la capacité des mécanismes existants. Étant donné qu'il s'adressera à un nombre relativement restreint d'États dans une région donnée, la construction d'installations et d'infrastructures ainsi que la collecte, la gestion et la maintenance des données seront relativement plus faciles à entreprendre si l'approche est régionale.

Cinquièmement, la mise en œuvre de ressources humaines adéquates et qualifiées, connaissant les systèmes éducatifs des régions et possédant les connaissances linguistiques spécifiques nécessaires, serait facilitée par la mise en place de systèmes régionaux de collecte de données.

Sixièmement, un certain nombre de CER dans les différentes régions ont déjà adopté des instruments juridiques et politiques qui imposent un certain niveau de coopération et d'échange de données sur l'éducation. Cela fournit un contexte beaucoup plus propice à la mise en place de mécanismes régionaux de collecte de données.

Septièmement, l'existence d'importantes associations régionales d'enseignement supérieur basées sur les CER et dotées d'un mandat important et étendu en matière d'enseignement supérieur présente une opportunité particulièrement unique. Les arrangements institutionnels comme SARUA et l'IUCEA jouent un rôle critique dans l'articulation de la politique de l'ES au niveau régional et travaillent déjà sur diverses dimensions de l'administration de l'ES dans leurs régions respectives.

Enfin, et surtout, cette collecte de données régionales permet de fournir des données comparables et désagrégées représentant précisément la réalité de chaque région et pays de la région, contribuant ainsi au suivi et à l'évaluation des stratégies régionales et continentales.

Par conséquent, en raison des avantages qu'elle présente, il est grand temps d'adopter une approche régionale comme moyen pragmatique de relever le défi. Cette approche n'est pas nouvelle non plus. Elle a

déjà été utilisée dans des domaines pertinents pour la régionalisation de l'enseignement supérieur, comme l'assurance qualité, l'accréditation, la qualification et la reconnaissance des études et des diplômes.

En l'état actuel des choses, les CER respectives d'Afrique orientale et australe sont déjà en train d'établir de tels mécanismes. Cela présente le scénario idéal pour mettre en œuvre l'approche régionale approuvée ci-dessus. Une attention particulière, du moins à court terme, dans ces deux régions et la fourniture de l'assistance nécessaire en matière de capacités pour soutenir ces initiatives auront des avantages divers et de grande portée pour les raisons suivantes.

Premièrement, c'est un avantage du point de vue des ressources et du temps. Le fait de s'appuyer sur ces initiatives et de les soutenir, plutôt que de repartir de zéro dans toutes les régions, permettra d'éviter la redondance et la duplication des efforts et donc d'économiser beaucoup de temps et de ressources.

Deuxièmement, une fois que cette approche aura été testée, les leçons et les résultats des interventions dans ces régions pourront être mis à profit et contextualisés pour étendre des expériences similaires à d'autres régions. Il existe déjà une tendance dans ce sens, par exemple, lorsque les normes et standards EMIS développés dans une région africaine ont servi de base à des efforts similaires dans d'autres CER et au niveau continental.

Troisièmement, et dans l'intervalle, des efforts peuvent être faits pour créer un environnement favorable dans les autres régions afin de s'assurer que les expériences des deux régions puissent être effectivement transposées. Cela permet un déploiement ciblé des ressources d'une manière qui reflète les besoins actuels des différentes régions.

***Cette note d'orientation est basée sur un rapport de cartographie des sources de données sur l'enseignement supérieur en Afrique préparé par l'équipe de développement de l'Unité des données politiques (PDU) de l'initiative HAQAA2, en collaboration avec les parties prenantes de l'enseignement supérieur sur le continent, notamment l'AUA, la SARUA, l'AUF et l'IUCEA. L'objectif de l'étude est d'évaluer l'état de la collecte de données sur l'enseignement supérieur sur le continent, d'identifier les défis et les opportunités, et de proposer des moyens possibles pour établir un mécanisme continental de collecte de données.***